

PLANNING DES CONSEILS DE CLASSE

3^{ème} TRIMESTRE

2015/2016

	M. Taddéi	M.Chevallier
Horaires Salle	Salle des examens (1er étage)	Salle de permanence (1er étage)
Lundi 13 juin 2016		
16h30 à 17h30		5C
17h30 à 18h30	4A	6A
18h30 à 19h30	4B	
Mardi 14 juin 2016		
16h30 à 17h30		6F
17h30 à 18h30	4C	6B
18h30 à 19h30		5B
Mercredi 15 juin 2016		
12h15 à 13h15	4D	
Jeudi 16 juin 2016		
12h45 à 13h30		ULIS
17h30 à 18h30	4E	6E
18h30 à 19h30	4F	5A
Mardi 21 juin 2016		
12h30 à 13h30		5D
16h30 à 17h30		6D
17h30 à 18h30		6C
18h30 à 19h30		5E

Les bulletins du 3^{ème} trimestre seront envoyés aux familles.

Ce planning tient lieu de convocation.

FONCTIONNEMENT POUR LES CONSEILS DE CLASSE

▶ Arrêt des notes le vendredi 27 mai 2016 pour les classes de 3ème.

Arrêt des notes le vendredi 10 juin 2016 pour les classes de 6ème, 5ème et 4ème.

▶ Les conseils de classe de 3ème débiteront le lundi 30 mai 2016.

Les conseils de classe de 6ème, 5ème et 4ème commenceront le lundi 13 juin 2016.

▶ M.Taddéi est président des conseils de classe de 4ème et 3ème.

M.Chevallier est président des conseils de classe de 6ème, 5ème et ULIS.

▶ **Les professeurs principaux voudront bien informer les délégués de classe de la date prévue.**

▶ Le jour du conseil, le président arrivera avec des copies de la synthèse des notes de la classe pour l'ensemble des participants.

▶ Le jour du conseil, le professeur principal aura effectué la synthèse des résultats et du comportement de chaque élève. Il aura rédigé une appréciation générale (sur nota bene si possible) qu'il proposera aux membres du conseil.

▶ Le conseil peut décider d'attribuer une mise en garde travail et/ou comportement ou une récompense (encouragements, compliments, félicitations). Un formulaire spécifique sera à compléter pour les mises en garde comportement pendant la réunion. L'avertissement travail est intégré au bulletin scolaire.

▶ Après le conseil, le professeur principal corrigera ou remplira l'appréciation de l'élève dans nota bene.

▶ L'original du bulletin du 3ème trimestre ainsi que le relevé des absences sera envoyé aux familles à partir du lundi 27 juin 2016.